

4E07-20

Buste du duc de Richelieu

(1766 - 182)

exposé au Palais du Luxembourg.

7

Le buste est placé au rez de chaussée du Grand Palais, dans le large vestibule qui prend jour sur le jardin. Il est adossé au mur de façade. Il occupe le 6^e rang, à droite de la porte vitrée à travers laquelle on aperçoit l'Observatoire.

Soit dit en passant il ne rappelle que de loin le portrait célèbre que le peintre anglais Lawrence a exécuté du duc de Richelieu, lors du congrès d'Aix-la-Chapelle en 1818. Mais ce n'est pas d'une question d'art que j'entends parler dans cette note, c'est tout simplement de ceci.

Dans l'inscription qui accompagne le buste conservé au Sénat, une petite erreur s'est glissée. Le duc avait quatre prénoms : Armand - Emmanuel - Sophie, Septimanie. Or ce dernier prénom a été légèrement altéré par le peintre qui en a tracé les lettres : il est écrit Septimaine, c. a. d. que l'i est transposé. La faute est minime et elle n'est peut-être pas sans excuse. Sur le manuscrit remis au peintre comme modèle, les jambages de l'i et de l'n pouvaient n'être pas nettement séparés. Presque tous, en effet, nous avons la mauvaise habitude de ne pas bien mettre les points sur les i.

* *

Septimaine, Septimanie, ce sont là des mots si étranges qu'on se demandera si ce n'est pas moi qui me trompe, quand j'accuse le peintre de s'être trompé. Non, je ne me trompe pas. C'est bien Septimanie qu'il faut dire. Il suffit, pour en avoir la preuve, de consulter l'un quelconque des recueils publiés à la fin de l'ancien régime, où les membres de la haute noblesse sont énumérés avec leurs prénoms, âge, parentages, titres et qualités. J'ai le meilleur de ces répertoires sous la main : Waroquier, État de la France en 1789, Paris, 1789, 2 vol. in 8°. Y'y trouve trois fois mentionné le futur ministre de la Restauration, alors titré duc de Fronsac. Les trois fois, Waroquier lui donne ses quatre prénoms et, les trois fois, le quatrième est écrit Septimanie (I, 89 ; - II, 16 et 22.)

Si cette démonstration ne paraissait pas concluante, en voici une autre qui leverait tous les doutes. De nos jours encore, une personne de la famille de Richelieu a Septimanie pour prénom.

Ouvrons l'Almanach de Gotha des dernières années, et nous y voyons que la sœur du duc actuel de Richelieu, mariée au comte Gabriel de La Rochefoucauld, se prénomme : Marie - Auguste - Sophie - Septimanie - Odile. Il n'y a donc pas de doute sur la forme du mot.

x

x . x

Ceci posé, d'où vient ce mot ? Est-ce le nom, peu répandu, d'un saint du calendrier ? En aucune manière. Il est d'origine géographique.

Après la chute de l'Empire romain, dans la Gaule méridionale une province s'est constituée qui a reçu le nom de Septimanie. Elle correspondait, grosso modo, au territoire qui a été par la suite appelé le Bas Languedoc, et sa désignation lui venait de ce qu'elle était formée des sept diocèses de Carcassonne, Nîmes, Montpellier, Nîmes et autres alignés de part et d'autre l'archidiocèse de Narbonne. Elle a gardé cette désignation jusqu'au X^e siècle, époque où elle s'est effacée, lorsque de petites principautés féodales se sont partagées la région sous la suzeraineté des Comtes de Toulouse.

Mais si, à cette époque, le nom de Septimanie a disparu de l'usage courant, pourtant il a survécu dans le souvenir des habitants de la contrée, et plus tard il a été ravivé par les écrits des historiens méridionaux, comme l'a été celui d'Aquitaine, comme l'a été dans le Nord ceux d'Austrasie et de Neustrie. En plein XVIII^e siècle, par une sorte de retour aux souvenirs de l'ancienne France, ces vieux vocables étaient de nouveau en honneur. Sur les États militaires du temps de Louis XV et de Louis XVI, on voit apparaître quatre régiments qui en sont décorés : trois d'infanterie, Aquitaine, Austrasie et Neustrie (35^e, 8^e et 10^e de ligne d'aujourd'hui) et un de Dragons, Septimanie. Ce dernier est inscrit dans l'ordre de bataille de la journée de Fontenoy.

x

x . x

Reste à savoir comment cette appellation gallo-romaine, ou plutôt gallo-franque, a pu devenir dans la suite des temps un prénom. Le fait s'explique par un usage peu commun qui va faire comprendre comme une transformation si singulière s'est produite.

Au XVII^e et au XVIII^e siècles il n'était pas rare qu'un haut personnage — le gouverneur, le commandant ou le président des États d'une province — demandât à cette province, quand

il lui naissait un fils ou un petit fils, de serais de marraine au nouveau-né. En ce cas, une grande dame du pays était priée de tenir de tenir l'enfant sur les fonts et souvenirs de quoi elle lui imposait pour prénom le nom même de la province; parfois celui de la ville chef-lieu; parfois aussi celui d'un saint local particulièrement révéré (Malo, par exemple, en Bretagne).

Vers la fin de l'ancienne monarchie, un nombre notable de grands seigneurs comptaient ainsi, parmi leurs prénoms, des vocables d'origine territoriale. En 1789, pour s'en tenir à la seule liste de la pairie, on constate que trois pairs de France ou fils de pairs s'appellent Bretagne (le duc de Rohan, le duc de Thouars (chef de la maison de La Trémoille) et le marquis de Duras. L'un des petits fils du maréchal duc de Mouchy (Noailles) débore le prénom de Languedoc; le duc de Gèvres, celui de Paris, car à l'époque de sa naissance son père était gouverneur de Paris; le fils et le petit fils du maréchal duc de Tesse' portent tous deux les prénoms de René-Mons; ce dernier leur venait de la ville du Mans, les Tesse' étant la plus grande famille du Maine.

Le croira-t-on? On trouve même des français de haut parage affublés d'un nom tiré de pays étrangers. Tel est le cas de Charles-Belgique-Hollande de La Trémoille, duc de Thouars, né en 1750, probablement dans les Pays-Bas, et mort à Paris en 1799. Ne me plaisante pas: le Charles-Belgique-Hollande est cité en toutes lettres dans la Gazette de France.

La coutume s'étendait aux femmes. En voici un exemple topique, qui va nous ramener au duc de Bourg. Pendant la Terreur, pendant que le Palais était transformé en maison de détention pour les suspects, il a abrité pendant longtemps la maréchale duchesse de Lévis et les deux fils, la comtesse du duc et la comtesse de Branganse. Toutes trois, enveloppées dans la fabuleuse "conspiration des prisons", ont été envoyées le même jour au Tribunal révolutionnaire et de là à l'échafaud dans la journée du 46 du 21 Messidor an II (9 juillet 1794). Or la comtesse du duc était une jeune femme de 27 à 28 ans, qui avait pour prénoms: Marie-Gabrielle-Artois. Ce dernier prénom a tellement désempaillé les deux meilleurs historiens du tribunal révolutionnaire, Emile Campredon et Henri Wallon (le "Père de la Constitution"), que, n'y comprenant rien, ils ont supposé la comtesse du duc de sa mère et de sa sœur, et lui ont fabriqué un faux état civil, en l'étiquetant sous le nom de d'Artois de Lévis. En d'autres termes ils ont pris d'Ar pour un nom de famille et l'ont enrichi d'une particule. Le surnom pour un homme!

